



**EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal**

Séance du 7 décembre 2017

Le Conseil Municipal, convoqué le 30 novembre 2017, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET (à compter de la question 2), M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (à compter de la question 2), M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA (à compter de la question 2), M. Christophe LIME (à compter de la question 2), M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL (à compter de la question 2), M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE (à compter de la question 2), M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

Mme Rosa REBRAB.

Absents :

M. Eric ALAUZET (jusqu'à la question 1 incluse), Mme Sorour BARATI-AYMONIER (jusqu'à la question 1 incluse), M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Myriam EL-YASSA, M. Jean-Sébastien LEUBA (jusqu'à la question 1 incluse), M. Christophe LIME (jusqu'à la question 1 incluse), Mme Carine MICHEL (jusqu'à la question 1 incluse), Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine COMTE-DELEUZE (jusqu'à la question 1 incluse), M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, M. Julien ACARD.

Procurations de vote :

M. Patrick BONTEMPS à M. Michel LOYAT, M. Emile BRIOT à M. Clément DELBENDE, Mme Myriam EL-YASSA à Mme Sylvie WANLIN, Mme Carine MICHEL à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question 1 incluse), Mme Ilva SUGNY à Mme Rosa REBRAB, Mme Catherine COMTE-DELEUZE à M. Philippe GONON (jusqu'à la question 1 incluse), M. Jacques GROSPERRIN à M. Pascal BONNET, M. Michel OMOURI à M. Ludovic FAGAUT, M. Julien ACARD à M. Philippe MOUGIN.

OBJET : 40 - Subventions aux associations culturelles - Quatrième attribution 2017

Subventions aux associations culturelles

Quatrième attribution 2017

Rapporteur : M. FOUSSERET, Maire

1 - Subvention aux associations culturelles - Quatrième attribution 2017

La politique culturelle de la Ville de Besançon s'articule autour du soutien :

- à la création et à l'expérimentation artistiques et à leur diffusion,
- aux initiatives et aux projets culturels des acteurs locaux,
- aux pratiques en amateur,
- aux actions visant à favoriser l'accès du plus grand nombre à l'offre et aux pratiques artistiques et culturelles, ainsi qu'aux projets au sein de l'espace public.

La Ville de Besançon intervient par le biais de dispositifs de soutien financier aux associations culturelles qui s'inscrivent en complémentarité de différents programmes d'accompagnement aux acteurs et projets culturels (Emergences, Hors saison un été culturel, Fête de la Musique, Contrat de Ville, Parcours artistiques et culturels).

Le soutien financier aux associations culturelles de la Ville de Besançon se répartit dans le cadre des trois dispositifs suivants :

Dispositif 1 - soutien aux projets (projets éligibles : création, diffusion, action culturelle-sensibilisation-médiation, organisation d'événements culturels récurrents et de manifestations culturelles exceptionnelles ou nouvelles).

Dispositif 2 - soutien aux pratiques (activités éligibles : pratiques amateurs, accompagnement-ressources, études et recherches, diffusion régulière).

Dispositif 3 - soutien à l'enseignement musical (structures éligibles : écoles de musique associatives).

Trois premières répartitions de subventions aux associations culturelles dans le cadre de ces dispositifs, en avril, septembre et novembre 2017, ont permis de soutenir 112 projets et activités de 93 associations culturelles ainsi qu'un projet culturel de l'Université Franche-Comté, pour un montant total de 643 351 €.

A partir d'éléments d'appréciation relatifs aux intentions artistiques et/ou culturelles, à la relation au territoire bisontin, aux publics et à la structuration des projets et/ou activités d'une part, il est proposé, pour cette quatrième et dernière répartition de l'année 2017 :

- l'attribution de subventions aux associations culturelles dans le cadre du Dispositif 1 - soutien aux projets et du Dispositif 2 - soutien aux pratiques,
- l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'aide à l'équipement à l'association Passe-Muraille pour l'installation en 2017 de son lieu pérenne dédié aux pratiques des arts du cirque, rue du Barlot à Besançon.

1 - Subventions dans le cadre du Dispositif 1 - Soutien aux projets :

Le Dispositif 1 a pour objectif général d'apporter un soutien financier à des projets particuliers, à des événements récurrents ou à des manifestations exceptionnelles, artistiques et culturels, dans les domaines de la musique, du spectacle vivant, des arts visuels, du livre et du patrimoine.

1 - Subventions aux projets 2017 :

- Subvention proposée au titre de l'aide à la création :

Nom structure	Nom du projet	Proposition subvention
Contre Z'ut	Création «Oratorio de Noël»	3 000 €

- Subvention proposée au titre de l'aide à l'action culturelle :

Nom structure	Nom du projet	Proposition subvention
Un Château en Espagne	Projet d'action culturelle «My Wonderland»	10 000 €

2 - Subventions pour les financements et préfinancements de projets 2018 :

- Subvention proposée au titre de l'aide à la diffusion :

Nom structure	Nom du projet	Proposition subvention
Cirque Plume	Diffusion 2018 du spectacle <i>La dernière saison</i>	10 000 €

- Subventions proposées au titre de l'aide à l'organisation d'événements récurrents à des associations pour assurer la préparation d'un événement se déroulant sur le premier semestre 2018 :

Nom structure	Nom du projet	Proposition subvention
Association européenne du Festival de Caves	Festival de Caves - 12 ^{ème} édition du 4 au 30 juin 2018	5 500 €
Association AVE - association des ateliers d'artistes de Besançon	3 ^{ème} édition de l'exposition des artistes plasticiens des ateliers d'artistes de Besançon - printemps 2018	10 000 €
Circasismic	Festival Circasismic - 4 ^{ème} édition du 3 au 5 mai 2018	3 000 €
Juste Ici	Bien Urbain – 8 ^{ème} édition du 9 juin au 7 juillet 2018	20 000 €
Musiques en Perspectives	Festival de Besançon Montfaucon - 13 ^{ème} édition du 25 mai au 3 juin 2018	11 000 €
Na	Jours de Danse - 9 ^{ème} édition du 28 au 30 juin 2018	17 500 €
Orgue en Ville	Festival Orgue en Ville - 10 ^{ème} édition du 29 juin au 8 juillet 2018	10 000 €
Théâtre Universitaire de Franche-Comté	Festival International des Langues et des Cultures du Monde (FIL), du 5 au 9 février 2018, ex «RITU»	2 500 €
	Total	79 500 €

2 - Subvention dans le cadre du dispositif 2 - Soutien aux pratiques :

L'objectif général du Dispositif 2 est d'apporter un soutien financier aux pratiques artistiques et culturelles régulières annualisées. Les activités éligibles sont :

- la formation artistique, en particulier en direction des publics amateurs,
- la ressource, l'information, l'accompagnement,
- l'étude, la recherche et la valorisation des arts, du patrimoine, de l'histoire et des sciences,
- la diffusion régulière.

Subventions pour le préfinancement d'activités 2018

- **Subventions proposées au titre de l'aide aux pratiques amateurs et aux activités de ressource, d'information et d'accompagnement menées par des associations structurantes en charge de la gestion d'un lieu :**

Nom structure	Nom des activités	Proposition subvention
Bastion	Pratiques musiques actuelles	22 000 €
	Accompagnement groupes musicaux	
Na	Projet pratiques danse Hors-Limites	2 500 €
Total		24 500 €

- **Subvention proposée au titre de l'aide à l'étude, la recherche et la valorisation des arts et du patrimoine :**

Nom structure	Nom des activités	Proposition subvention
L'Atelier Contemporain	Projet éditorial de publication de la correspondance inédite échangée entre Georges Besson et Henri Matisse	1 000 €

TOTAL SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES	128 000 €
---	------------------

3 - Subvention exceptionnelle d'aide à l'équipement

Nom structure	Nom des activités	Proposition subvention
Passe-Muraille	Soutien aux travaux d'installation en 2017 du lieu pérenne dédié aux pratiques des arts du cirque, rue du Barlot.	20 000 €

En cas d'accord sur ces propositions,

- la somme de 128 000 € sera prélevée sur la ligne 65.30/6574 CS 10032,
- la somme de 20 000 € sera prélevée, au titre de la subvention d'équipement à l'association Passe-Muraille, sur la ligne 204.30/20422.00509 CS 10032.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver les subventions à 14 projets et activités de 14 associations culturelles pour un montant total de 128 000 € et autoriser le versement à ces organismes,

- approuver la subvention exceptionnelle d'aide à l'équipement à l'association Passe-Muraille pour un montant de 20 000 € et autoriser le versement à cet organisme.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

M. SCHAUSS n'a pas pris part au vote.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,



Danielle DARD.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54

Contre : 0

Abstention : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le - 8 DEC. 2017



Contrôle de légalité